Cour
FRC
2709

DE L'ITALIE

DANS SON ÉTAT ACTUEL ET POLITIQUE.

THE NEWBERRY LIBRARY, CHICAGO

DE L'ITALIE

DANS SON ÉTAT ACTUEL

ET POLITIQUE.

A PARIS,

Chez LOUVET, Libraire, rue de Grenelle Germain, N.° 1495, ci-devant hôtel de Sens;

Et chez les Marchands de Nouveautés.

AN V, (ou 1797.)

DE L'ITALIE

DANS SON ÉTAT ACTUEL ET POLITIQUE.

QUEL sera le sort de l'Italie? Voilà le sujet de bien des raisonnemens dans une époque qui fixe tous les regards sur cette partie intéressante de l'Europe. Plusieurs de ses provinces sont déjà en possession de leur liberté ; d'autres se disposent à la recouvrer ; toutes l'ambitionnent et finiront par en jouir.

Ce doit être le résultat nécessaire d'une grande cause dont l'existence est incontestable. Elle est dans les progrès successifs et rapides des lumières, dans le grand mouvement qu'a imprimé la régénération de la France, dans la nature des principes qu'elle a répandus et soutenus avec tant de succès, et qui sont faits pour être favorablement accueillis par-tout. Les Italiens ne pouvaient pas manquer de les adopter, ou, pour mieux dire, de les proclamer solemnellement sitôt

que les circonstances seraient favorables. Aussi ils n'ont pas hésité à s'en saisir.

La Lombardie ci-devant autrichienne a été la première à manifester le desir de recouvrer sa liberté; et son indépendance a été stipulée dans les préliminaires de paix signés entre la France et l'Empereur.

Bologne, Ferare et la Romagne ont embrassé la même cause; et le Pape a formellement renoncé à tout droit de souveraineté sur ces trois provinces.

Dès l'entrée des Français en Lombardie, le duc de Modène avait abandonné ses Etats, et s'était sauvé à Venise avec ses trésors. Tout le monde sait avec combien d'enthousiasme le peuple de Modène et de Reggio a prononcé son indépendance.

Les duchés de Masse et de Carare n'ont pas tardé à suivre cet exemple; et les peuples de la Limigiana ont secoué le joug de leurs ci-devant Seigneurs, et se sont réunis à celui de Masse, de Reggio et de Modène.

Pendant que cette révolution s'opérait au midi, les Bressans, les Bergamasques et les Cremasques prenaient au nord les armes pour la défense de leur liberté et de celle de leurs voisins.

Tel était l'état des choses, lorsque les

préliminaires de paix furent signés à Judenbourg. Depuis cette époque, des événemens encore plus remarquables ont eu lieu dans cette partie de l'Italie septentrionale.

Un complot abominable avait été ourdi pour couper la retraite aux Français qui s'avançaient dans les pays héréditaires de l'Autriche, et pour les égorger aux premiers revers qu'ils eussent essuyés en Allemagne. Quelques succès éphémères sur les derrières de l'armée française, furent pour la perfidie le signal du massacre, qui commença à Véronne. Mais le génie de la liberté veillait pour elle ; et ses ennemis trouvèrent leur perte dans leurs propres attentats.

Les Français n'avaient pas encore achevé de punir dans Véronne cette horde misérable de vils assassins, lorsque Padoue, Vicence, Rovigo et Véronne elle-même s'empressèrent d'en désavouer la conduite. Ces peuples ont bien démontré que ce n'était pas eux qui étaient les ennemis des défenseurs de la liberté : ils en ont adopté et proclamé solemnellement les principes. La capitale et l'état entier de Venise eurent bientôt suivi cet exemple. Le gouvernement lui-même a enfin senti la nécessité d'un changement dans la constitution de la République pour la purger

radicalement des abus qui s'y étaient glissés, pour lui donner cette forme qui seule peut assurer l'indépendance et la prospérité de l'Etat, la paix et le bonheur des Citoyens.

Grace à la propagation des lumières et à la protection des Français, ce changement si desirable s'est opéré sans violentes secousses et sans répandre beaucoup de sang. Les Patriciens eux-mêmes ont cédé au vœu national. Ils ont volontairement renoncé à leurs prérogatives héréditaires. Ce sacrifice n'en est pas un pour ceux d'entr'eux qui étaient dignes de devenir citoyens. Leurs compatriotes s'empresseront, sans doute, de leur rendre ce doux témoignage d'estime et d'amour, dont la probité et la bonne-foi se plaisent à honorer le véritable mérite. Ils ne leur feront pas un crime de quelques regrets involontaires; ils tâcheront de les adoucir; et l'aspect du bonheur de leur Patrie régénérée sera sans doute assez puissant pour les éteindre entièrement.

Il est tems enfin d'arracher à la perfidie tout prétexte de calomnier désormais la cause de la justice et de l'humanité. L'exemple des malheurs et des crimes qui ont terni en France la plus belle des Révolutions, ne sera pas perdu pour les Italiens. Ils sont les fils aînés

de la liberté ; ils sauront se rendre dignes d'un si beau titre. Héritiers du courage et de la fièreté de leurs ancêtres, ils n'en oublieront pas sans doute les sublimes vertus. Ils seront grands, généreux, magnanimes envers leurs concitoyens, que des préjugés, à la vérité bien contraires au bonheur des peuples, mais qui sont le fruit de l'ignorance de tant de siècles barbares, ont longtems égarés. Ils oublieront leurs fautes, et rappelleront avec plaisir les services qu'ils peuvent avoir rendus à l'Etat..... Ils ménageront même leurs anciennes habitudes ; mais ils ne pardonneront pas au crime et à la perfidie, si elle s'avisait désormais de conspirer contre la liberté et le salut de la Patrie.

Nous trouvons une preuve sensible de ces sentimens, dignes de vrais républicains, dans la proclamation de la nouvelle municipalité de Venise. Non-seulement ils l'ont publiée pour eux, ils desirent de faire cause commune avec les Lombards. Ils sont convaincus que la République française secondera un vœu si juste et si patriotique. Comment pourraient-ils en douter ?

Ce vœu doit être celui de toutes les provinces de l'Italie septentrionale qui ont re-

conquis leur ancienne indépendance. Cette réunion si évidemment commandée par leur position géographique, par l'identité de leurs principes et de leurs intérêts, par l'ensemble de tous leurs rapports, est en même tems absolument nécessaire à leur sûreté et à leur bonheur.

La cause de la liberté des peuples et de leur indépendance, quoique fondée sur les principes les plus incontestables de vérité et de justice, et appuyée de l'opinion publique de l'Europe entière, a malheureusement encore un grand nombre d'ennemis, et d'ennemis très-puissans.

La guerre, que presque toutes les Puissances de l'Europe ont faite à la France depuis l'époque de sa régénération politique, en est la preuve. La France, il est vrai, en a repoussé les attaques, et a fini par les contraindre, par la force de ses armes, à reconnaître son indépendance; mais il est vrai aussi qu'il fallait être une nation de vingt-cinq millions d'hommes, pour résister à un choc si violent; mais il fallait avoir encore cette masse énorme de moyens et de ressources que ce peuple toujours brave devait trouver dans son courage, dans sa vivacité naturelle, dans la supériorité de ses connais-

sances, dans cet enthousiasme qui enfante des prodiges, dans ce dévouement sublime qui a commandé l'admiration de l'univers, pour triompher de tant d'ennemis qui conspiraient à sa perte.

Il les a vaincus avec autant de succès que de gloire ; mais n'y en a-t-il pas encore un grand nombre qui trament en silence le renversement de la République ? Elle est sans doute impérissable, parce qu'il est impossible de détruire les causes qui l'ont fait naître, et qui la soutiennent. Les ennemis de la raison et de la liberté en ont retardé d'un siècle, peut-être, les progrès, par les malheurs et les crimes qui ont désolé la France dans le tems de la *terreur ;* ils pourraient les retarder davantage par des moyens d'une nature différente, mais dirigés au même but. Ne pouvant perdre la République, ils pourraient bien égorger les républicains. Qu'est-ce qui s'y oppose, si ce n'est le courage de ceux-ci et leur grand nombre ?

Mais où serait en Italie cette masse de moyens et de forces, si on n'y établissait qu'une petite ou de très-petites Républiques ?

Les Provinces de l'Italie septentrionale qui ont, aussi bien que la terre ferme de Venise jusqu'aux Alpes, proclamé leur liberté et

adopté les principes de la constitution française, peuvent former un Etat assez puissant pour se soutenir, avec l'alliance de la France ; sans cette union, comment résister aux attaques inopinées de quelque grande Puissance ?

On répondrait en vain qu'il suffirait de la garantie et de l'alliance de la France pour assurer l'indépendance de ces Provinces isolées. D'abord, dans cet état de rivalité et de guerre où elles se trouveraient naturellement entre elles, leur alliance serait infiniment onéreuse à la France, sans lui être d'aucune utilité ; et toute alliance de cette nature ne saurait être durable.

Mais supposons même qu'elle pût subsister, L'Autriche, par exemple, si elle se coalisait sur-tout avec le Roi de Naples, qui lui est fort dévoué, pourrait toujours les attaquer l'une après l'autre, et les envahir avant que la France eût pu envoyer une armée à leur secours.

D'ailleurs, dans l'état de faiblesse et de nullité de forces militaires où se trouverait nécessairement chacune de ces petites Républiques, un corps de troupes auxiliaires ne suffirait pas à leur défense. La République française serait ainsi obligée de les soutenir de

toutes ses forces, en déclarant la guerre aux Puissances qui s'aviseraient de les attaquer. Or, dans un gouvernement tel que celui qui est établi en France, une déclaration de guerre ne sera pas bien facile à obtenir. Elle doit l'être encore moins après une guerre telle que celle que vient de soutenir la République; et si la guerre est un moyen extrême, si elle est un fléau, et bien désastreux sans doute, pourquoi ne pas le prévenir? Il est donc nécessaire que ces Provinces aient, par leur réunion, des forces à elles-mêmes qui puissent en imposer à ceux qui, dans le système contraire, pourraient être tentés par la faiblesse de ces petits Etats, d'en entreprendre la conquête.

Cette réunion n'est pas moins nécessaire pour leur tranquillité dans l'intérieur et pour leur prospérité; et ces deux objets, si intéressans, seraient bien peu assurés, même dans un système fédératif. Ce système d'organisation politique a été, avec raison, rejeté en France; il serait encore plus absurde et plus funeste en Italie. Il y avait à la vérité en France une diversité bizarre de lois, de coutumes et de priviléges; mais les anciennes Provinces n'en formaient pas moins, et depuis bien des siècles, un seul Empire,

où il y avait unité de gouvernement, d'intérêt, de rapports politiques et de moyens de défense; et tous les Français se regardaient, avec raison, comme Concitoyens. Ainsi l'esprit de rivalité entre ces Provinces était nul, ou presqu'insensible. Il n'en serait pas de même de celles de l'Italie, qui ont malheureusement formé depuis bien des tems des Etats tout-à-fait séparés, et presque des Nations différentes, qui ont eu le malheur de se faire, pour bien des siècles, des guerres désastreuses, et qui ont fini, grace à leurs dissentions, par devenir la proie ou le jouet de grandes Maisons régnantes en Europe.

Cet esprit de rivalité, auquel ces Etats ont sacrifié si souvent leurs vrais avantages, ne peut s'étendre qu'en faisant de tous ces intérêts un intérêt commun. C'est alors, et seulement alors, que cet esprit, qui tire sa source de la nature du climat, du caractère, de l'ardeur, du génie des habitans et de leur amour pour la gloire, deviendra un esprit public et vraiment national.

Nous ne craignons pas de dévoiler ici le secret de la prospérité future et du bonheur de l'Italie. Les tems sont passés, où

toute la politique de quelques grandes Puissances consistait à diviser les Nations pour les dominer et les rendre malheureuses. Depuis long-tems la philosophie réclame contre cet affreux machiavélisme. Le peuple français a réalisé ce vœu sublime ; et le gouvernement français en est le dépositaire et le garant. La France doit vouloir pour ses amis, ce qu'elle a voulu pour elle-même. Nous pouvons démontrer que le parti que nous indiquons est commandé par la justice ; qu'il s'allie avec l'intérêt et la gloire de la France ; nous ajouterons même qu'il est nécessaire à la paix et à la tranquillité de l'Europe.

Article premier.

De la réunion des Provinces de l'Italie septentrionale en une seule République, examinée d'après les principes du droit des Nations.

La réunion de ces différentes Provinces en une seule République, suppose leur indépendance. Elle existe par la volonté du peuple, et par son droit imprescriptible. Elle est garantie même d'après les anciens

principes, par l'abdication qu'ont fait de leurs prétendus droits, leurs anciens Souverains. Quant à l'Etat de Venise, son indépendance, même de fait, date depuis plusieurs siècles, et en est d'autant plus incontestable.

Cette indépendance est sacrée pour tout le monde, et elle doit l'être d'autant plus pour la République française. C'est d'après ce principe, que nous ne pouvons prêter aucune foi au bruit que les ennemis de la liberté ne cessent de répandre d'un démembrement du territoire vénitien pour fournir des compensations.

Ce projet est d'abord contraire à tous principes de justice et de droit des gens, parce qu'il serait une violation manifeste de l'indépendance de la République de Venise; et cette indépendance n'a été et ne pouvait être altérée en aucune manière par le changement qui vient de s'opérer dans la forme de sa constitution. Elle vient au contraire de recevoir une plus grande authenticité par le vœu de la Nation. Elle est inviolable pour tous, à plus forte raison pour le gouvernement français.

L'indépendance de la République de Venise, l'intégrité de ses Etats étaient reconnues

et garanties par les Puissances de l'Europe, et notamment par la France. Elles ont dû être, et elles ont été en effet un objet sacré pour les Rois de France même ; comment pourraient-elles ne pas l'être pour la République française ? Elles l'ont été aux yeux même de ceux qui ne connaissaient pas, ou qui feignaient de ne pas connaître les droits imprescriptibles des peuples ; et la République française, qui les a proclamés, qui les a défendus avec tant de succès, qui fonde sur ces droits, et qui ne peut légitimer que par eux sa régénération politique, pourrait-elle les méconnaître à l'égard d'une autre nation ?

Prétendrait-on que des attentats commis par des magistrats de la République de Vénise aient donné à la France des droits de conquête ? La République française n'en connaît point. Elle admet à son pacte social, si elle le juge à propos, des Peuples qui le demandent ; mais elle ne peut pas les asservir, et les céder ou les vendre à des Rois.

Si la République française ne peut stipuler aucun traité qui porterait la moindre atteinte à l'intégrité du territoire d'une nation indépendante, elle ne peut pas souffrir qu'un

autre Etat envahisse celui de Venise, parce qu'elle en a garanti l'intégrité.

La France vient de soustraire la Lombardie à la domination de l'Empereur, et trois provinces à celle du Saint - Siége ; livrerait-elle à l'Empereur des peuples qui étaient indépendans ?

Les Français ont fourni l'occasion à la révolution de Venise, l'ont influencée, dirigée, protégée de toutes leurs forces ; auraient-ils offert aux Vénitiens une constitution vraiment libre pour les soumettre à un joug étranger ?

La France a stipulé l'indépendance de la Lombardie ; empêchera-t-elle que d'autres peuples s'y réunissent pour la consolider par la masse de leurs forces ? lui donnera-t-elle un voisin redoutable, dont elle aura augmenté la puissance, et qu'elle aura mis ainsi à portée de l'envahir ?

Les Vénitiens régénérés auraient été en état, peut-être, de s'opposer par eux-mêmes à tout démembrement que pourrait tenter leur ennemi naturel, s'ils n'avaient pas été dépouillés d'une partie de leurs moyens de défense, si ceux qui leur restent, et que l'enthousiasme de la liberté pourrait déve-

lopper davantage, n'étaient, en quelque sorte, paralysés par les circonstances. Abandonnés à eux-mêmes, les Vénitiens, devenus plus forts par leurs nouveaux principes, se montreraient, sans doute, à l'égard de l'Autriche seule et devenue plus faible, tels qu'ils se montrèrent jadis avec tant de gloire à l'Autriche beaucoup plus puissante et à tous ses coalisés dans la ligue de Cambrai.

Les Vénitiens, dans une entreprise si juste et si glorieuse, seraient sans doute soutenus par les Lombards et les autres peuples de l'Italie devenus libres, si tous ces peuples pouvaient faire usage de leurs moyens de défense, et les unir dans une seule masse pour une cause qui au fond leur est commune. Est-il possible que les Français qui ont demandé, encouragé et protégé la liberté de ces Etats, qui ont joui chez eux de l'hospitalité la plus sincère, qui y ont vécu à leurs frais une année entière, qui leur doivent en partie leur salut et leurs succès, abusent tout-à-coup de la supériorité que leur donne leur position pour paralyser les moyens de défense d'une Nation entière, et, retirant leur armée des états de Venise à mesure que les troupes autrichiennes s'y avanceraient, livrent les Vénitiens, pieds et

mains liés, à l'Autriche, et préparent ainsi la désolation et l'esclavage de toute l'Italie?

Est-il possible que le Héros qui s'est acquis tant de titres à l'admiration du monde, à la reconnaissance des Italiens, aux bénédictions de leur postérité, veuille les perdre tous par une conduite si révoltante; que ses frères d'armes qui ont défendu avec tant de courage la cause de la liberté, le voient sans frémir; que le Directoire exécutif y consente; que les Conseils le souffrent; que la France entière puisse le supporter?

Une hypothèse de cette nature est trop absurde pour ne pas être rejetée avec indignation; et il n'y a que des hommes qui ont abjuré tout principe de justice et de morale publique, ou des ennemis de l'honneur et de la gloire du nom français, qui puissent l'admettre et l'accréditer.

Nous sommes convaincus, comme le sont les Vénitiens et tous les autres peuples libres de l'Italie, que le gouvernement français n'oubliera pas leurs droits et n'abandonnera pas leurs justes intérêts. Nous sommes persuadés qu'il les défendra, au contraire, avec tous les moyens que lui donne la puissance et la considération dont jouit à juste titre la première Nation du monde.

Nous

Nous sommes très-disposés même à croire que l'Empereur, qui doit desirer la paix, qui sans doute n'est pas étranger aux sentimens dignes d'un ami de l'humanité, qui doit se faire une gloire de concourir à procurer à l'Europe une tranquillité durable, donnera son adhésion aux arrangemens qui pourront concilier les intérêts de tous ; ce qui est le seul vrai moyen d'atteindre un but si desirable.

D'abord, il n'est pas possible qu'il demande au gouvernement français rien de tout ce qui pourroit faire tort à la France ; et il sait que le Directoire rejèteroit ces demandes avec indignation.

Si l'Empereur veut sincèrement la paix, s'il ne peut pas se flatter de l'obtenir à des conditions qui seraient contraires à l'honneur et à la gloire de la France, et si à ce prix il ne doit pas la vouloir lui-même, parce que l'on doit respecter l'honneur d'un ennemi avec lequel on veut se réconcilier, parce que tout arrangement qui serait flétrissant pour une des parties contractantes, le devient pour toutes les deux, parce que l'on se dégrade à demander ce qui ne peut pas être accordé, sans blesser la délicatesse, sans trahir des engagemens, sans désavouer des

principes que l'on a proclamés, sans violer enfin ceux de l'honnêteté naturelle et de la morale publique ; si tout cela est incontestable, il n'est pas possible que l'Empereur demande au gouvernement français de lui abandonner les Italiens, qui ont été toujours indépendans, qui ont droit de l'être, qui veulent l'être, et qui sont à présent dignes de l'être plus qu'ils ne l'ont jamais été ; il n'est pas possible que l'Empereur demande au gouvernement français de les lui livrer sans coup-férir.

Bien des usurpations sans doute ont été entreprises et consommées en Europe, même depuis qu'elle se prétend civilisée. Elles n'ont été à la vérité que le résultat du droit du plus fort ; mais il y en a bien peu qui n'aient été couvertes au moins d'une apparence de justice. Rien ne se prêtait davantage à ces paralogismes politiques que le prétendu droit des gens tel qu'il était adopté par les cours. C'est d'après ses principes que l'on disposait des hommes comme des troupeaux, et des nations comme des domaines. Ainsi l'on avait adopté, dans ce qui favorisait certains projets, les maximes de Hobbes, pendant qu'on en désavouait d'ailleurs la doctrine.

Tout cet échafaudage est tombé par lui-même, aussi-tôt que la philosophie et la raison en ont renversé les bases. A cela près, l'ancien droit des gens n'était pas si déraisonnable que pourraient le croire ceux qui ne le connoissent que dans ses mauvais résultats. Ce n'était au fond que la jurisprudence civile appliquée aux nations comme elle l'était aux propriétés des citoyens. Ainsi ce droit des gens était vicieux dans son principe, mais il n'était pas inconséquent dans son système. Quoi qu'il en soit, c'est de ce prétendu droit des gens que se sont jusqu'ici étayé les cours; c'est avec ses maximes qu'elles ont coloré leurs usurpations.

Celle dont nous parlons ne pourrait pas même l'être de cette manière.

D'abord l'Empereur, d'après les principes de cet ancien droit des gens, n'a aucun droit sur les provinces dont il s'agit. Nous ne savons pas s'il croit pouvoir alléguer des anciens titres, mais nous savons très-bien qu'une longue prescription les anéantit. Les droits de propriété les plus sacrés se perdent de cette manière; et si l'on veut procéder par les principes de la jurisprudence, il faut les adopter tels qu'ils sont. Ainsi la prescription était admise dans cet ancien droit des gens.

L'Empereur ne pourrait jamais alléguer non plus le consentement de ces peuples. Ils viennent d'émettre un vœu tout-à-fait contraire, et personne de bonne-foi ne doutera qu'il ne soit sincère et vrai. Nous supposerons même, si l'on veut, que ce qui vient d'arriver dans les états de Venise ne soit pas l'effet d'un vœu général, ce que nous ne croyons cependant pas ; mais si cela était, il est évident que cela ne peut regarder que la nouvelle organisation de cette République, non point son intégrité et son indépendance. Il est possible que quelques individus regrettent l'ancienne forme de gouvernement ; s'en suit-il que ces mêmes individus veuillent, pour cela, devenir sujets de l'Empereur ?

S'il parvenait à occuper l'état de Venise avec ses armées, il pourrait obtenir assez facilement l'émission apparente d'un vœu conforme à ses vues ; mais il est évident qu'il serait arraché par la présence de la force ; ce qui vaut autant que l'usage de la force même. Exigerait-il, selon l'usage, serment de fidélité ? Il serait infecté du même vice, et incapable de produire aucun droit.

Nous savons bien que, selon quelques anciens publicistes, cette soumission des peuples à leurs vainqueurs dont ils auraient pu

refuser de reconnaître la souveraineté, en préférant la mort à l'esclavage, fonde le prétendu droit de *conquête ;* mais nous savons aussi que, d'après ces mêmes publicistes, cela n'est vrai que dans le cas d'une conquête qui a eu lieu à la suite d'une guerre *juste* de la part du conquérant sur un peuple qui avait méconnu ses droits, et dont la sûreté exige absolument la soumission du peuple vaincu. Mais l'Empereur n'était pas du tout en guerre avec Venise ; ainsi s'il parvenait à occuper ces Etats en tout ou en partie, et s'il y parvenait sans coup-férir, il ne pourrait même jamais alléguer ce prétendu droit de conquête.

L'occupation des provinces en question, sans titre, sans aucun motif légitime, sans prétexte même, mais par l'effet d'une surprise, et par une véritable trahison, serait, d'après les propres principes de l'ancien droit des gens, vicieuse dans son origine, incapable de pouvoir jamais être légitimée et d'établir aucun droit. L'occupant serait évidemment un usurpateur, un tyran dans les pays occupés ; et S. M. I. est bien éloignée de vouloir mériter un pareil titre, elle qui se fait gloire, dans ses Etats, d'être le meilleur ami de son peuple.

Cette vérité si évidente serait profondément gravée, et pour toujours, dans le cœur des Vénitiens. Pourrait-il jamais espérer d'en être tranquille possesseur ? Ne devrait-il pas, au contraire, craindre que cette conquête ne lui échappât ? Se flatterait-il de s'en assurer la possession par un état imposant de forces militaires, par des nombreuses garnisons ? Mais, ou ce surcroît de dépenses peserait sur les peuples conquis, et ce serait un motif de plus de mécontentement et de révolte, car il n'y a rien qui indigne davantage que d'être obligé à payer avec la sueur de son front les chaînes qui nous asservissent ; ou, s'il ménageait par la ténuité des impôts ses nouveaux sujets, cette modération serait entièrement à la charge de ses Etats héréditaires d'Allemagne. Qui peut l'assurer encore de n'être pas entraîné tôt ou tard dans une nouvelle guerre à cause de cette nouvelle acquisition ? N'est-ce pas même une chose très-vraisemblable, dans l'état où sont les affaires de l'Europe et le mouvement donné à l'opinion ? Quel calcul pour un cabinet clairvoyant, quelle gloire pour un monarque, que de prodiguer les trésors et le sang de son peuple pour asservir un peuple étranger, pour retenir une conquête qu'il lui est impossible de conserver long-tems ?

C'est par la conviction intime de ces vérités que la cour de Vienne était disposée depuis long-tems à renoncer, moyennant quelques compensations, aux Pays-Bas qu'elle a enfin perdus par la prépondérance de ses ennemis.

Se flatte-t-elle d'obtenir des compensations par l'abandon qu'elle a fait de la Lombardie? Comment peut-elle les trouver dans des nouvelles provinces qui sont, à cet égard, dans la même position que les Pays-Bas; et qui, si elles ne sont pas aussi éloignées de ses Etats héréditaires d'Allemagne, en sont plus détachées par les Alpes qui les séparent, et par cette diversité frappante de climat, de tempéramens, de caractère, de langage, de mœurs, d'intérêts; en un mot, par tout ce qui distingue entr'elles deux nations qui n'ont aucune ressemblance, aucun rapport?

Ainsi, ce n'est pas seulement la justice et la gloire de S. M. I. qui s'opposent au démembrement de Venise et de l'Italie; c'est aussi son intérêt et celui de son peuple qui le lui défendent impérieusement; et c'est précisément pour donner à l'Empereur, si cela est nécessaire à la paix, des compensations qui ne soient pas illusoires, que nous

voulons les lui donner ailleurs, dans des pays qui seraient beaucoup plus à sa convenance, et dont la légitime et durable acquisition serait garantie par le vœu raisonnable et présumé du peuple.

Si, au mépris de tant de motifs, de justice et de convenance, le cabinet de Vienne s'obstinait à prétendre des compensations en Italie, il est alors évident que ce serait dans la vue de conserver une influence prépondérante sur cette partie intéressante de l'Europe, de l'envahir peu-à-peu toute entière, et de réaliser les projets antiques de la maison d'Autriche. Sous ce point de vue, la République française doit d'autant plus fortement se refuser à ses demandes pour étouffer une fois pour toutes ces projets ambitieux, et ce levain éternel de guerres et de malheurs; elle le doit, quand elle n'y serait sollicitée que par son propre intérêt.

Art. II.

De l'établissement d'une République démocratique dans l'Italie septentrionale, considérée sous le rapport de l'intérêt de la République française.

Les projets ambitieux et alarmans pour la liberté de l'Europe que la maison d'Autriche avait conçus dès le XVI.e siècle, lui avaient fait autant d'ennemis qu'il y avait de Puissances qui pouvaient en redouter l'exécution ; et le gouvernement français a été le chef de cette opposition jusqu'en 1756. L'abaissement de la maison d'Autriche a été jusqu'à cette époque un des principes de sa politique : il a constamment travaillé à affaiblir en Italie la puissance autrichienne. Les Rois de France sont parvenus même à y établir des Princes de leur famille ; et ce n'est que par l'ambition de l'Autriche et l'opposition de la France, que Venise et Gênes ont conservé leur indépendance.

C'est par la conviction que les politiques français ont toujours eue de cette vérité, que plusieurs d'entr'eux étaient d'avis, avant les victoires étonnantes de l'armée française en Italie, qu'il fallait ménager le Roi de

Sardaigne, pour avoir en lui une digue de plus à l'ambition de l'Autriche.

Ils se trompaient, sans doute, parce qu'ils ne calculaient pas assez les effets que la révolution de France devait produire dans tous les esprits, et sur l'opinion publique de l'Europe, et notamment en Italie. C'est par les événemens politiques que ces causes devaient amener, que le Roi de Sardaigne ne peut plus être qu'un rempart bien faible contre les entreprises de la maison d'Autriche envers la France. D'ailleurs, comment le Roi de Sardaigne serait-il l'allié sincère de la République française, s'il ne l'a jamais été de la monarchie de France? Ne s'est-il pas presque toujours coalisé avec l'Autriche dont il pouvait espérer, et dont il a eu en effet des récompenses, pendant qu'il ne pouvait pas se flatter d'étendre sa domination du côté de la France?

Revenons à notre sujet. La France, sous la monarchie, aurait été bien aise, sans doute, de chasser entièrement l'Empereur de l'Italie; elle l'a même tenté vers le milieu de ce siècle. Il n'est pas étonnant qu'elle n'y ait pas réussi. Les Rois de France n'ont jamais pu même réunir à la couronne les Pays-Bas autrichiens, et sans doute ils le desiraient bien fortement.

La politique du cabinet de Versailles, à l'égard de l'Autriche, n'a changé qu'après l'an 1756. C'est depuis cette époque, qu'on ne peutrappeler qu'avec douleur, que l'Autriche a augmenté sa puissance par le partage de la malheureuse Pologne. Ce qui lui est échu dans cette spoliation, vaut en territoire et en population beaucoup plus que les Pays-Bas et l'Italie qu'elle a perdus.

Nous prions les défenseurs de la prétendue balance en Europe de répondre à notre raisonnement. Ce n'est que par l'affaiblissement de la maison d'Autriche, dont la puissance était vraiment collossale sous Charles V, que cette balance a été établie. Ne serait-elle pas évidemment détruite aujourd'hui par cette énorme augmentation de forces de l'Autriche, et par son alliance avec la Russie devenue gigantesque, et dont l'Autriche pourrait bien partager les vues ambitieuses, qui paraissent aussi soutenues par l'Angleterre ; ne serait-elle pas détruite, dis-je, si la France ne conserve pas sa prépondérance, si elle n'est pas renforcée par l'alliance des Puissances les plus intéressées à résister aux agressions septentrionales, et notamment par celle de la Hollande et de l'Italie ?

Or, de quelle utilité serait cette dernière alliance pour la France et pour le repos de l'Europe, si l'Italie continuait à être influencée et dominée par la maison d'Autriche, et toujours exposée à devenir sa proie ?

Ainsi l'Espagne, la Prusse, l'Allemagne, le Danemarck, la Suède et la Porte, bien loin de s'alarmer de ce projet, doivent le favoriser de tous leurs moyens.

Nous avons démontré que l'éloignement de la maison d'Autriche de toute l'Italie importe extrêmement à la France, considérée comme la Puissance dont la destinée, bien glorieuse sans doute, est de résister aux projets ambitieux des grandes Puissances du nord, et d'assurer par-là la liberté du midi ; mais de plus cette politique lui est impérieusement commandée par son propre intérêt.

Cette domination de l'Autriche en Italie, l'influence dont elle y a joui jusqu'ici, ont mis à sa disposition presque tous les moyens de cette riche partie de l'Europe. Elle s'en est servie pour soutenir les guerres qui ont troublé depuis long-tems la tranquillité du monde ; elle les a tous employés contre la France, notamment dans cette guerre faite à la liberté.

L'Autriche avait entre ses mains les den-

rées et les richesses de la Lombardie. Les droits absurdes de l'Empire germanique sur diverses contrées de l'Italie, dont le Cabinet de Vienne s'est toujours prévalu, ont prodigieusement accru ces avantages. Le Roi de Sardaigne n'a pas tardé à réunir ses troupes à celles de l'Empereur, et conspirait, par ses corsaires d'*Oneglia* et de *Loano*, à affamer le midi de la France. C'est la prépondérance de Vienne à la cour de Naples qui a entraîné S. M. Sicilienne, et l'a enchaînée dans la coalition, long-tems même après la paix avec l'Espagne. L'antique influence du chef de l'empire sur le chef visible de l'église, a exaspéré davantage le Saint-Siége contre la France ; et une seule menace aurait suffi pour faire adopter à la cour de Rome, même malgré elle, les vues de celle de Vienne, qui, dès ses états de Lombardie et de Toscane, pouvait rappeler la nullité ou l'absurdité des cessions qu'avaient fait les Empereurs aux prédécesseurs de Pie VI. La neutralité apparente et illusoire de la Toscane, rompue et rétablie selon les tems et les convenances, achevait de ménager aux Anglais toutes les ressources dont ils avaient besoin dans la Méditerranée. Il ne restait plus que Venise et Gênes. La prépondérance de l'Autriche,

qui les menaçait par la présence de ses armées, les a paralysées, et a rendu leur neutralité la plus favorable qu'il a été possible aux coalisés.

Or, sans tout cet échafaudage gothique des prétendus droits de l'Empire sur l'Italie, sans la domination qu'y a conservé jusqu'ici l'Empereur, aurait-il pu y opérer tous ces prodiges, et tourner contre la France les moyens et les forces de tant de peuples qui en sont naturellement les amis, et qui avaient le droit sans doute de se refuser à prodiguer leur sang et leurs trésors, pour appésantir sur eux et sur leurs frères, les généreux Français, les chaînes de l'esclavage?

Si l'Italie septentrionale avait été une puissance assez forte pour déclarer et soutenir une véritable neutralité, combien de malheurs n'aurait-on pas épargnés au midi de la France! Combien de ressources n'auraient pas fourni à la république les Italiens, par la voie du commerce, que les Anglais n'auraient pas osé insulter! Et si cette Italie septentrionale eût formé, à l'époque dont nous parlons, une République fondée sur des principes conformes à ceux de la République française, n'aurait-elle pas soutenu, de toutes ses forces, une cause qui au fond aurait été la sienne?

Comment, après tout cela, pourrait-on ne pas voir que l'établissement de la République italienne intéresse infiniment la France, surtout la France érigée en République ?

Il y a des vérités qui sont sans doute délicates, et sur lesquelles la prudence commanderait peut-être le silence, si leur manifestation n'avait pas d'ailleurs un grand caractère d'utilité. Ce serait un crime, en ce cas, que de les dissimuler.

La guerre qui désole l'Europe depuis six ans, et qui a semblé n'être qu'une de ces guerres trop ordinaires entre les Puissances, n'est au fond que celle que se livrent deux partis bien prononcés, et répandus dans tous les pays de l'Europe et dans une partie de ceux de l'Amérique ; c'est, pour parler sans déguisement, une guerre terrible entre le *despotisme* et la *liberté*.

La guerre actuelle n'est pas une lutte de plusieurs nations contre une seule ; cela est d'autant plus évident, que c'est contre leurs intérêts directs qu'elles se battent. Ce sont des gouvernemens qui ont entre leurs mains les forces des gouvernés, et qui travaillent à la perte d'une nation, pour la déchirer et lui redonner des fers plus durs que ceux qu'elle vient de briser.

A l'époque où nous écrivons, déjà le plus grand nombre des Puissances qui étaient en guerre avec la France, forcées par les armes d'un ennemi que l'on a reconnu pour invincible, et par le mécontentement de leurs peuples, ont demandé et obtenu la paix; mais les motifs qui les avaient armés sont-ils vraiment effacés de leurs cœurs? L'aristocratie, dans toute l'Europe, exprime et exagère des craintes, nourrit des vues évidemment hostiles contre la liberté établie en France et ailleurs. Les gouvernemens de l'Europe partagent-ils ces alarmes? concourent-ils à ces vœux? ou y sont-ils étrangers? Nous ne prononcerons pas sur cette question.

Si les monarques et les aristocrates de l'Europe ne craignent pas que les principes de liberté pénètrent et se propagent chez eux, ils seront tranquilles; leur paix avec la France sera d'autant plus sincère et durable. Mais si par malheur ils avaient cette crainte, s'ils n'étaient pas disposés à prévenir les mouvemens qu'ils redoutent, d'une manière conforme à leurs intérêts et à leur gloire, il paraît naturel qu'ils ne seraient pas fâchés de voir tarir la source de cette liberté qui existe à la vérité dans le cœur de tous les hommes, mais qui a besoin, pour se manifester,

fester, des secours qu'elle ne peut trouver que dans le salut et l'indépendance de la nation généreuse qui l'a proclamée la première.

Les aristocraties et les monarchies prétendent que ce sont les républicains français et ceux qui leur ressemblent, qui sont leurs plus mortels ennemis. Dans ce cas, si elles veulent être justes, elles doivent nous permettre de soupçonner au moins que les aristocraties et les monarchies ne le sont pas moins des républiques et des républicains.

Nous n'avons pas la prétention de nous opposer aux mesures qu'elles jugeront convenables de prendre chez elles, pour repousser nos prétendues attaques. Elles voudront bien nous permettre de prendre, à notre tour, les précautions qui nous sont nécessaires pour résister aux agressions et aux intrigues des ennemis de notre liberté et de notre bonheur.

C'est d'après ce principe, dont la justice nous semble incontestable, que nous sommes convaincus qu'il est de l'intérêt de la République française d'appuyer, de toutes ses forces et de tout son crédit, l'établissement d'une République démocratique dans l'Italie septentrionale, dont les peuples ont émis

ce vœu, au moment même qu'ils ont proclamé leur indépendance et commencé leur régénération politique.

Nous avons prouvé, dès les premières pages de cet écrit, que cette République italienne ne pourrait point s'établir, si elle n'était formée par la réunion de toutes les provinces qui se sont prononcées, parce que cette masse de moyens et de forces est nécessaire à leur sûreté extérieure et intérieure, et à leur prospérité; et la France, comme nous l'avons vu, y est évidemment intéressée.

La sûreté intérieure d'une République démocratique est plus menacée en Italie qu'ailleurs, par l'aristocratie nobiliaire, patricienne et sacerdotale, qui y avait jeté de profondes racines. Chacune de ces aristocraties, et à plus forte raison leur coalition, a pour elle cette masse redoutable de moyens que leur donnent leurs richesses, leur finesse et leur hypocrisie. Leur pouvoir est fortifié par la superstition que l'on entretient avec soin, et qu'on a l'art de confondre avec la religion; par l'habitude d'une longue domination, l'ignorance, la corruption et l'abrutissement, entretenu et augmenté, avec adresse, dans la dernière classe du peuple, plus nombreuse et plus dégradée en Italie que par-tout ailleurs.

Ces aristocraties sont extrêmement fortes dans les grandes villes, et notamment dans les capitales ; et leur prépondérance y serait très-difficilement balancée par les citoyens des classes intermédiaires, quoique nombreuses et beaucoup plus éclairées en général que les aristocraties. C'est pour cela que l'aristocratie chercherait à les faire écraser par le peuple, qui est à son dévouement, et que l'on indispose contre les classes utiles et honnêtes, pour les tenir dans l'opression et l'esclavage. De cette manière, l'aristocratie n'aurait pas beaucoup de peine à attaquer en détail les amis de la liberté, et à leur donner des fers.

Il est donc absolument nécessaire d'affaiblir sa puissance, et d'opposer, à celle qu'elle conservera malheureusement encore, une masse de force capable de la contenir. Or cela ne peut se faire que par la réunion de toutes les provinces dont il s'agit en un seul État républicain.

Si on faisait de ces provinces autant de petites Républiques, les aristocrates peseroient sur chacune d'elles de la totalité de leur influence. Il n'en sera pas de même, si la ville où ils demeurent et où ils sont très-puissans, cesse d'être le centre et la

partie prépondérante d'un petit Etat. Les aristocrates italiens le savent très-bien ; aussi ont-ils toujours dit, qu'il vaut mieux être *tête d'anchois que queue de baleine*. Quoique très-astucieux, mais rarement pourvus de génie et de véritables connoissances, et ne possédant jamais une ame vraiment grande et fière, ils auront toujours en effet, assez de moyens pour faire ce qu'il leur conviendra d'un pauvre goujon, s'il avait le malheur de les avoir en tête ; mais ils ne se sentent pas assez de force pour régler les mouvemens d'une baleine, et ils craignent que ce monstre dédaignant de leur accorder une place dans sa plus noble partie, ne les renvoie aux basses régions de la queue ou du ventre.

L'empire de l'aristocratie n'est fondé, et ne peut se soutenir que par l'ignorance et l'avilissement des hommes. Ceux-ci ne peuvent se tirer de cet état de dégradation que par leur réunion. L'homme qui étant isolé n'est que barbare, acquiert par la société les premiers degrés de civilisation ; et ce n'est que par des grandes associations, qu'il peut se flatter de parvenir à une plus grande perfection. Ce n'est que par elles que l'on formera cette réunion imposante de lumières

pour foudroyer les soutiens de la tyrannie ; cette masse de forces pour résister aux derniers efforts de sa puissance.

Tout le monde est convaincu que c'est du salut et de l'indépendance de la République française que dépend le salut de la liberté en Europe. C'est notamment par cette raison que les Philantropes de tous les pays et les amis de la justice et de la liberté, le sont de la République et des républicains français. Aussi ont-ils été enveloppés dans la même proscription ; et l'aristocratie les présente par-tout comme partisans des Français et des révolutions. C'est encore un de ces perfides artifices pour les dépouiller aux yeux des classes ignorantes du caractère sublime d'amis de la gloire et du bonheur de leur Patrie, et pour les flétrir, en les traduisant comme partisans d'une *faction étrangère*, avide de sang et de pillage ; mais les ennemis de la liberté sont habitués depuis long-tems à mentir à leur propre conscience. C'est ainsi que les hypocrites de la Palestine ont accusé le Christ d'être l'ennemi de Dieu, et le perturbateur de la tranquillité publique et du bonheur du peuple.

La liberté, sans doute, serait proscrite sur tout le globe, si elle périssait en France.

Elle est menacée par-tout ; et malheureusement dans le pays qui le premier l'a vue reparaître sur la terre après tant de siècles d'esclavage. Elle a par-tout de grands ennemis ; elle a besoin en conséquence d'un grand nombre de défenseurs. L'Italie septentrionale en offre plusieurs millions. Comment pourrait-on se refuser à les recevoir à une époque sur-tout où le danger est plus grand peut-être que jamais ?

Les Italiens fourniront à la défense d'une si belle cause des moyens incalculables de toute espèce. Ils y apporteront leur ancien courage et toute l'énergie d'un peuple régénéré. Ils la défendront avec cette intrépidité et cette constance qui les a toujours caractérisés.

En augmentant le nombre des généreux défenseurs de la liberté, ils affaibliront nécessairement les forces de ses ennemis extérieurs, en les obligeant à les diriger sur différens points, et contre plusieurs Etats.

Bien des moyens de corruption que l'aristocratie italienne aurait pu deverser en France, pour y préparer le retour de l'esclavage, seront tournés au profit de la liberté ; et ceux que pourrait encore employer l'étranger, deviendront inutiles, parce qu'on ne pourra plus les concentrer.

Cette nouvelle barrière éloignant davantage de la France les fauteurs étrangers de la contre-révolution, déconcertera les plans des contre-révolutionnaires de l'intérieur, et fera tomber toutes leurs espérances parricides. L'Italie qui aurait commencé, peut-être, la contre-révolution, et qui l'avait déjà commencée dans les Etats de Venise et à Gênes, l'Italie devenue libre l'empêchera dans le midi de la France.

Après avoir échoué, ces lâches et perfides ennemis de leur Patrie et du bonheur du monde, ne pourraient-ils pas ajourner l'exécution de leurs complots jusqu'à des tems plus favorables ? L'Italie sera alors pour ces monstres ou contre ces monstres, selon que le Gouvernement français le voudra. Mais c'est aujourd'hui qu'il doit se décider, parce que c'est aujourd'hui qu'il s'agit du sort à venir de lui, de la France, et de la liberté de l'Italie.

L'Italie septentrionale, qui, organisée en une seule République, pourrait devenir, dans des crises passagères et possibles, l'asyle des amis de la liberté, qui serait un puissant appui pour sa défense, si elle pouvait jamais péricliter; l'Italie finira par augmenter le nombre de ses ennemis, si elle reste divisée en petits

Etats, faibles, décousus, sans moyens, sans esprit public, en proie à la tyrannie de ses anciens despotes étrangers et indigènes.

Le Gouvernement français, dans cette alternative, pourrait-il encore balancer? Pourrait-il différer à se montrer à la France, à l'Italie, à l'Europe entière, tel que l'exigent le sentiment de sa dignité, l'honneur et l'intérêt de son pays, la tranquillité et le bonheur de l'Europe? Y a-t-il rien qui puisse balancer tant et de si puissans motifs? Nous allons l'examiner dans un troisième article.

Art. III.

De l'établissement d'une République démocratique dans l'Italie septentrionale, considéré sous le rapport des relations politiques de la France, de la sûreté de la paix et de la tranquillié de l'Europe.

Nous avons déjà observé aux défenseurs de la balance politique, qu'il faut ajouter des forces à l'opposition que doit présenter le midi de l'Europe aux projets ambitieux des grandes Puissances du nord. La formation d'un Etat en Italie qui, par le système qui y a dominé jusqu'ici, n'avait et ne pouvait avoir aucune existence politique, entre

à merveille dans ce plan d'opposition, que nous laissons aux grands politiques le soin d'agrandir et de compléter autant qu'ils le jugeront nécessaire.

Nous ajouterons seulement que l'organisation de cet état nouveau en République démocratique, est non-seulement la seule qui soit possible dans les circonstances actuelles, mais qu'elle est aussi la plus propre à lui donner une véritable puissance.

Il est vrai que c'est cette même puissance que de soi-disant politiques prétendent qu'elle pourrait devenir un jour collossale, et donner à l'Europe entière les plus gres d naalarmes.

Nous observerons d'abord que ces politiques, qui ne sont pas du tout inquiets du pouvoir formidable des grandes Puissances du nord, augmenté de beaucoup dans ces derniers tems par les dépouilles et le vaste territoire d'une illustre et ancienne République, tremblent à la vue d'un état naissant et d'une population tout au plus de six millions d'ames ; et c'est pour les guérir de cette peur, qu'ils voudraient que tous ces peuples leur sacrifiassent leurs intérêts et leur existence, pour devenir tôt ou tard par leur désunion la proie de quelque monarque, et alimenter, en attendant, l'ambition et le

pouvoir d'un très-petit nombre de grands seigneurs.

Ces politiques à coup sûr aiment à *régner*, parce qu'ils se plaisent à *diviser*. Il est clair par conséquent qu'ils ne peuvent être que les émissaires ou les défenseurs des cours et des aristocraties italiennes.

Mais ils ont beau se déguiser sous le masque de la politique, et du grand intérêt qu'ils prennent à la sûreté et au bonheur de la France; le Gouvernement français saura bien les reconnaître.

Craignent-ils que cette République, qui ne sera que six millions de citoyens à l'époque de sa naissance, ne s'agrandisse avec le tems, et ne finisse par occuper l'Italie entière? Nous ne serions pas du tout étonnés qu'ils eussent cette crainte. Cela entre très-bien dans leur politique, qui n'est que frayeur, et en même-tems horreur pour la liberté.

Cependant ils ont tort d'avoir tant d'alarmes. Si cette liberté que les peuples de l'Italie septentrionale demandent, et qu'ils travaillent à établir chez eux, n'est que *le présent le plus funeste* que Dieu puisse faire aux hommes dans sa colère, selon ce que ces politiques nous disent tous les jours, il est

clair que ces malheureux peuples vont bientôt se trouver dans un état déplorable. Dans ce cas, quel est le peuple parmi ceux de l'Italie qui ont encore le bonheur d'avoir des monarques, qui veuille se jeter dans ce gouffre de malheurs ?

Nous prierons cependant ces politiques, jusqu'à ce que cet essai soit fait, de ne pas ajouter par leurs intrigues et leur machiavelisme, comme l'ont fait jusqu'ici les aristocrates de tous les pays, aux malheurs que cette *prétendue* liberté ne peut manquer d'apporter, selon eux, aux nations qui ont eu la sottise de l'embrasser.

Mais si malheureusement la nouvelle République, résistant aux manœuvres perfides des ennemis de la liberté, parvient à présenter un jour au reste de l'Italie le spectacle d'une nation heureuse et florissante, il pourrait bien arriver que l'Italie toute entière devînt une République démocratique. Mais pourrait-elle, dans ce cas, se rendre redoutable au reste de l'Europe ?

Nous convenons franchement que l'Italie formant une seule République, serait, sans doute, une puissance qui pourrait bien se défendre et se faire respecter. Mais elle ne pourrait pas pour cela devenir redoutable

aux antres nations. D'abord elle n'aurait tout au plus qu'une population de dix-huit millions, et cette population ne pourrait pas augmenter beaucoup, vu que l'agriculture, dans toute la Lombarbie, et dans une grande partie du reste de l'Italie, est déjà portée au plus haut degré de perfection.

On pourrait, peut-être, nous opposer que l'Italie a été beaucoup plus peuplée dans les siècles qui ont précédé la conquête qu'en firent les Romains. C'était l'effet de la simplicité des mœurs de ces tems-là. Il n'est guères probable que cette simplicité de mœurs antiques reparoisse jamais. En tout cas, il faudrait bien des siècles pour opérer un changement si étonnant et si peu attendu. Et cela ne pourrait se faire sans qu'il en arrivât autant dans le reste de l'Europe; par conséquent, il n'en résulterait aucune altération dans les rapports entre les nations qui l'habitent.

Une nation de dix-huit ou vingt millions est, sans doute, respectable : mais comment soutiendra-t-on qu'elle est à craindre, s'il y en a déjà plus d'une en Europe qui ont une population beaucoup plus forte, et qui ont de plus d'autres élémens de puissances dont l'Italie manque et manquera vraisemblablement toujours?

Ici nos politiques font un grand étalage des moyens en tout genre dont l'Italie abonde, de la bonté de son climat, de la fertilité de son sol, de l'étendue de ses côtes maritimes, de ses superbes ports, du génie, enfin de la vivacité, de la bravoure et de l'industrie de ses habitans.

Jusqu'ici il n'y a qu'un charmant tableau qui peut faire entrevoir le degré de prospérité auquel l'Italie peut parvenir, et auquel elle semble avoir quelque droit. Mais il n'y a rien là qui puisse alarmer un vrai politique.

L'on ajoute qu'on ne peut calculer jusqu'où pourrait aller cet esprit vif et entreprenant qui caractérise les Italiens, animé sur-tout par l'amour de la liberté et de la gloire qui enfante tant de prodiges. N'oubliez pas, ne cessent de répéter nos profonds politiques, que les Italiens ont jadis couvert de leurs flottes nombreuses la Méditerranée et la mer Noire, qu'ils ont étendu leur commerce dans toute l'Europe, dans l'Afrique, dans l'Asie et jusqu'aux Indes. N'oubliez pas qu'ils sont les descendans de ces fiers Romains qui se sont rendus redoutables au monde entier, dont ils ont failli faire la conquête.

Les Italiens seront extrêmement flattés,

sans doute, de la haute estime dont nos politiques sont pénétrés pour eux. Ils leur en sauraient d'autant plus de gré, s'ils étaient du nombre de leurs compatriotes. Mais nous ne pouvons pas nous dispenser d'observer, qu'il est vraiment étonnant, que pour dégoûter les hommes de la liberté, on fasse un éloge si pompeux de l'état de prospérité et de puissance auquel pourrait parvenir une nation qui en adopterait les principes. Ainsi, les aristocrates sont toujours conséquens; soit qu'ils méprisent la liberté, soit qu'ils en parlent avec estime, c'est également pour la perdre.

Mais, comme nous n'aurons jamais l'audace d'en imposer par des paralogismes, nous commencerons par distinguer l'Etat florissant de prospérité que nos politiques redoutent, d'avec cet esprit de *conquête* qu'ils ne craignent point.

Quant à ce haut degré de prospérité où la République d'Italie serait appelée, nous observerons d'abord que ce ne peut être un motif d'alarme que pour des ennemis du genre-humain, et le Gouvernement français n'en partage, sans doute, ni les sentimens ni les projets.

Pourrait-on craindre que cet état de pros-

périté nationale ne donnât aux Italiens une supériorité dangereuse sur les autres nations de l'Europe ? D'abord, cela ne peut pas être par rapport à la France. Elle marche par la même route à cet Etat florissant ; elle a même pour cela beaucoup plus d'avances que l'Italie. Seraient-ce les autres Nations de l'Europe qui pourroient le craindre ? Elles ont un moyen bien facile de se guérir de cette peur. Elles n'ont qu'à suivre l'exemple de ces nations régénérées. Si elles parvenaient un jour à se dégager de tant de préjugés ennemis du bonheur des hommes, à détruire tant d'institutions gothiques et absurdes, si elles devenaient vraiment libres, que feraient-elles autre chose que reprendre la dignité et le rang que la nature leur a assigné ? C'est alors que ne faisant usage que des moyens avoués par la raison et que la nature a départis, quoiqu'avec beaucoup de variété, à tous les peuples de la terre, ces nations pourront être florissantes, sans devenir usurpatrices, et heureuses, sans être injustes. C'est alors enfin qu'éclairées sur leurs véritables intérêts, étrangères aux projets ambitieux de ces prétendus amis de la gloire, entre les mains desquels étaient jadis leurs destinées, ces Nations, qui n'auront

plus d'armes que pour se défendre, se respecteront mutuellement, et vivront ainsi dans une paix constante.

Les Italiens sans doute faisaient jadis un commerce florissant, comme l'avaient avant eux les Tyriens, les Marseillais, les Carthaginois. Les Italiens depuis les croisades, et plus particulièrement les Vénitiens et les Génois, avaient des établissemens en Égypte, dans la Palestine, dans la Géorgie, dans la Crimée, et peuplaient la Méditerranée et la mer noire de leurs flottes nombreuses. Mais était-ce aux dépens des autres peuples de l'Europe ? L'ont-ils soutenu, ce commerce, en comprimant par la force l'industrie de tous ces peuples ? Avaient-ils, à cette époque, des concurrens dans la marine militaire et marchande ? Serait-ce un crime pour eux d'avoir été éclairés, actifs, industrieux, marins, pendant que les autres peuples, encore barbares, étaient dans la plus profonde ignorance des arts utiles, et ne savaient que se battre au gré de quelques hommes puissans dont ils étaient les esclaves ?

Les tems ont bien changé, et la révolution qu'a produit, dans tous les rapports politiques et commerciaux des nations, la découverte de l'Amérique et le passage aux grandes Indes

Indes par le Cap de Bonne-Espérance, a fait tomber, pour toujours, la puissance de Venise et de Gênes, et a réduit la marine et le commerce de l'Italie à un état qui est bien au-dessous de celui des grandes nations maritimes de nos jours.

Pourrait-elle, l'Italie, se flatter de les rétablir jamais dans son ancienne splendeur? Elle a sans doute d'excellens matelots, des côtes nombreuses et des ports superbes; mais où sont ses grandes pêches dans des mers éloignées? où sont ses établissemens dans les Indes? où sont ses colonies?

Dira-t-on qu'elle pourrait bien former le projet d'en conquérir? Serait-elle solide cette acquisition, dans un siècle où les grandes Puissances ont beaucoup de peine à s'assurer la possession des leurs? Serait-il possible d'exécuter ce projet sans marine militaire? Elle ne se forme qu'avec bien du tems contre des Puissances qui ont des escadres nombreuses, des armées formidables. Est-il vraisemblable qu'une nation éclairée, qui peut être heureuse par les moyens que la nature lui a prodigués, renonce à sa tranquillité, affronte des dangers, s'expose à des pertes, pour effectuer un projet d'une exécution difficile, ou peut-être même im-

possible, et inutile sans doute à la prospérité nationale !

Le commerce que fait maintenant l'Italie en Europe et dans le Levant, n'est en aucune manière, et ne peut devenir alarmant pour les politiques dont nous parlons. Il sera au contraire tel qu'il doit être d'après ses rapports commerciaux. Les Italiens iront porter à ces différentes contrées de l'Europe l'excédent du produit de leur sol et de leur industrie. Ils recevront d'elles ce dont ils manquent chez eux, et notamment les denrées coloniales. La France n'y trouvera que son compte ; et l'opinion du Gouvernement français, en faveur de ce système de commerce vraiment libre, est déjà bien formée. Les autres nations, loin de s'en plaindre, sont intéressées, au contraire, à le favoriser; et elles devraient être bien convaincues, depuis long-tems, que tout état de violence n'est pas durable ; que la nature, tôt ou tard, réclame ses droits, et qu'au bout du compte, les chaînes sont aussi funestes à celui qui les impose qu'à ceux qui en sont chargés.

Quant à cet *esprit de conquête* que nos politiques craindraient de voir reparaître en Italie, nous n'aurons que très-peu de chose à dire à ce sujet.

Les nations, comme les hommes, n'agissent jamais sans motif. Or quels sont les motifs qui ont fait et qui pourraient faire d'une nation un peuple conquérant ? Tous ces motifs possibles, si l'on veut bien les analyser, se réduisent à deux : le *besoin* et l'*ambition*.

Quant au *besoin*, nous pensons qu'on ne nous contestera pas que les Italiens, comblés par une nature prodigue de tant de bienfaits, ne doivent pas être disposés à verser leur sang et leurs trésors, et à quitter leur beau climat et leur sol fertile, pour occuper des pays en Europe qui ne leur offrent certainement pas de tels avantages. Les Italiens, supérieurs sans doute aux peuples septentrionaux par leur esprit, égaux en courage, mais aussi plus délicats et plus faibles qu'eux, voudraient-ils si légèrement aller attaquer, sous des climats bien durs, ces phalanges boréales d'hommes robustes et fiers, qui n'auraient pas beaucoup de peine à repousser une agression si injuste ?

Les annales du monde nous ont transmis la mémoire de bien des incursions qui ont désolé la terre. Elles nous montrent les Francs qui entrent et s'établissent dans les Gaules ; les Goths, les Huns, les Vendales,

les Longobards, qui pénètrent et pillent l'Italie ; les Tartares qui font la conquête de la Chine ; les Russes enfin, qui, des climats glacés de la Sibérie, émigrent vers des régions moins froides, occupent les territoires fertiles que baignent le Don et le Dniéper, ceux de la Livonie, de la Lithuanie, de la Pologne toute entière, et menacent de chasser les Turcs de leurs contrées.

Que l'on nous montre maintenant les conquêtes que les peuples du midi ont faites sur les peuples du nord.

Nous citera-t-on les Arabes, les Sarazins et les Mores qui ont pénétré jusqu'en Espagne, et qui ont, pour long-tems, menacé l'Italie elle-même ?

Mais que prouverait un seul exemple contre le système général des nations conquérantes ? Que prouverait, pour combattre un principe si bien établi par l'histoire, le phénomène unique d'un peuple agité par un fanatisme en même-tems religieux et guerrier, et entraîné par des chefs avides de gloire ?

Nous observerons cependant que les plus grandes conquêtes des Arabes et des Mores ont été faites en Afrique, pays aussi bien méridional que l'Arabie d'où ils étaient partis, et qu'elles ont fini en Espagne. Ainsi les in-

cursions de ces peuples ne s'opposent pas du tout au principe que nous avons posé.

Nous citera-t-on les Romains, qui, après avoir conquis une grande partie de l'Asie et de l'Afrique, et le midi de l'Europe, ont porté leurs armes victorieuses, et sous le plus grand capitaine de l'antiquité, en Allemagne, dans les Gaules et dans la Grande-Bretagne ?

Mais quelle a été la véritable cause de cet étrange phénomène, si ce n'est cette soif de gloire qui dévorait les Romains, et César par-dessus tous ; le besoin qu'avait ce grand ambitieux d'étonner, par des succès nouveaux, et qu'on n'avait point tentés jusqu'alors, la nation qu'il voulait asservir?

Cette ambition, cette soif de gloire, et d'une gloire de cette espèce, cet esprit de conquête dont les Romains ont été toujours dominés, tiraient leur source du défaut de lumières de ces tems, sous bien des rapports, encore barbares, et notamment des mœurs de ces mêmes Romains, de la mauvaise organisation de leur République, et de l'état où étaient les peuples que les Romains se proposaient de soumettre à leur empire.

Mais ces mœurs sont bien changées ; les lumières sur la politique et l'art des gouver-

nemens se sont très-accrues. L'organisation des nouvelles Républiques n'a rien qui ressemble à celle de Rome ; et l'Europe ne paraît pas faite à présent pour se prêter aux vues de tel conquérant que ce soit.

La supériorité des anciens Romains dans l'art de la guerre, non-seulement sur les peuples d'ailleurs faibles et dégradés de l'Orient, mais aussi à l'égard de ceux de l'Europe, divisés en petits États, devait les tenter à en entreprendre la conquête, et la leur rendre facile, comme une prétendue supériorité de vertus et de lumières sur les nations que les Romains appelaient barbares, pouvaient leur en inspirer le mépris. Enfin un amour, mal-entendu sous quelque rapport, pour une patrie qu'ils adoraient, les avait tellement fanatisés, qu'ils croyaient devoir immoler à sa gloire jusqu'au repos et à la liberté des peuples qui lui étaient étrangers.

Avec ces dispositions, rien de plus facile que d'entraîner ce Sénat auguste, et à plus forte raison ces tumultueux commices, à déclarer légèrement la guerre à des nations dont ils croyaient avoir à se plaindre, et, au lieu de se contenter d'une juste réparation, à finir par les asservir.

Une semblable injustice, une erreur si

funeste aux peuples conquis, et qui a fini par l'être encore davantage au peuple conquérant, serait-elle à craindre dans une des nouvelles Républiques représentatives? C'est dans le secret d'un cabinet politique, que l'on peut prendre des résolutions dont la discussion craindrait le grand jour. Comment pourrait-on les enlever dans des conseils si nombreux, et composés d'élémens si différens?

Dans un État monarchique, l'ambition du Monarque, d'un Ministre, d'un grand Capitaine en faveur, peut faire adopter des projets brillans. Les Rois, qui ne craignent pas un coup de canon; les nobles, avides sans doute d'usurper la gloire des soldats, sans en partager toutes les fatigues et les dangers; les grands Seigneurs et les gens de cour, pour qui sont réservés les honneurs et les profits de la victoire, n'ont jamais été arrêtés, dans leurs plans hardis, par le tableau déchirant pour tout homme sensible, des malheurs sans nombre que la guerre verse à grands flots sur les peuples tant victorieux que vaincus.

L'histoire du monde se réduirait à peu de pages, si l'on en détachait les récits ensanglantés de tant de désastres qui ont désolé la terre, et que les hommes n'ont dus qu'à

des prétentions absurdes, à des équivoques, à des caprices, plus souvent à la rapacité, à l'orgueil, à l'ignorance, à des motifs plus méprisables encore, et presque toujours au despotisme d'un très-petit nombre de tyrans qui osaient s'appeler leurs maîtres.

Qu'on ne nous oppose pas que les hommes ont été et seront toujours les mêmes. Cela est vrai quant aux *passions* qui tiennent à la nature même de l'homme, qui sont par-là même indestructibles, et dont l'anéantissement serait même un désastre, s'il pouvait avoir lieu, mais que l'on peut très-bien concilier avec l'intérêt général, et faire servir, comme d'un puissant ressort, au bonheur de tous.

Nous pensons que cet heureux effet peut très-bien s'obtenir par certaines organisations politiques dont les progrès des connaissances humaines nous ont montré la possibilité, pendant que la chose est démontrée impossible dans le système opposé.

Les hommes sans doute ont été à-peu-près les mêmes dans tous les siècles, et ils le seront encore quand ils se trouveront dans les *mêmes circonstances*; mais ils cesseront de l'être, si ces circonstances sont changées.

Ainsi ce n'est pas aux individus que nous

en voulons ; nous ne savons pas les haïr, lors même qu'il nous est impossible de les estimer ; c'est aux institutions sociales dont la raison et l'expérience nous ont démontré le vice et l'absurdité.

Nous avons parlé des causes qui ont créé tant de malheurs pour les peuples, et qui ont excité cette ambition, mère du fatal esprit de conquête.

Ces causes existeraient-elles, pourraient-elles exister au sein des Nations régénérées? Où sont-ils ces ambitieux qui se flatteraient de faire adopter des projets absurdes à une représentation vraiment nationale ? Les magistrats qui en seront les membres auront-ils autant de facilité à verser le sang de leurs enfans que les despotes en avaient à répandre celui de leurs esclaves? Ces représentans seront-ils aussi disposés à grever le peuple auquel ils appartiennent, d'impôts ruineux, que l'ont été les cours à l'égard de peuples qui leur étaient en quelque sorte étrangers, et qu'elles méprisaient après les avoir avilis?

Dans un pays vraiment républicain, les lois ne sont et ne peuvent être que l'expression de la volonté générale. Le magistrat ne peut rien contr'elles ; et nulle mesure du Gouvernement ne produit de résultat vérita-

ble et solide, si elle leur est contraire. Ce n'est que l'opinion publique, qui n'est pas celle de quelques hommes, ni de quelque classe d'hommes, ni de certains journalistes; ce n'est que cette opinion publique, qui ne sent pas l'esprit de parti, qui ne peut vouloir que ce qui est juste, honorable, utile à l'Etat, et qu'à ces caractères sublimes, les bons esprits savent bien reconnaître; ce n'est que cette opinion, dis-je, qui, dans le pays vraiment libre, règle la destinée des peuples et gouverne les Etats. Ce n'est que dans des Gouvernemens ainsi constitués, que les paralogismes politiques sont réfutés avec succès, que les fausses mesures d'Etat dans des affaires majeures sont plus qu'invraisemblables, que les décisions évidemment contraires à l'intérêt public et à la volonté nationale, sont presqu'impossibles. Pourrait-on craindre que l'esprit de conquête puisse jamais y faire fortune?

Il est démontré par-là que l'établissement d'une République démocratique dans l'Italie seprentrionale, ne peut alarmer en aucune manière les Puissances de l'Europe. Nous pensons, au contraire, qu'elles doivent le desirer, si elles s'intéressent sincèrement à l'affermissement de la paix dans cette partie du monde.

Depuis que la République française a obligé par la force de ses armes les Puissances qui s'étaient coalisées contr'elle, à lui demander la paix; ceux qui desiraient qu'elle fût magnanime dans la victoire, autant qu'elle avait été formidable dans les combats; ceux qui, sous prétexte de grandeur d'ame, voulaient favoriser les cours qu'ils servaient, soit par goût, soit par intérêt, soit enfin par haine contre la liberté; tous nous répétaient jusqu'à satiété que la France *épuisée*, *dépeuplée*, *ruinée*, (comme si elle avait été complétement battue, et presqu'anéantie), demandait à grands cris la paix; qu'il fallait, sans doute, qu'elle fût honorable, mais qu'il était sur-tout nécessaire qu'elle fût solide; et qu'elle le serait bien peu, si la France ne ménageait les justes intérêts de ses ennemis.

Nous avons toujours applaudi à ce principe, qui est de la plus grande vérité, mais l'application que l'on en fait nous a toujours paru fausse et absurde.

Nous convenons que ce qui est violent n'est pas durable, et que la paix ne sera qu'éphémère, si on ne met pas tout le monde à l'aise, autant que cela est possible. Nous sommes très-fort de l'avis de nos politiques: mais de qui entendent-ils parler, lorsqu'ils

nous disent qu'il faut mettre tout le monde à l'aise? Partent-ils des cours ? Dans ce cas, ils auront beaucoup à faire. Ils n'ont qu'à ouvrir l'histoire ; et comme il s'agit non-seulement de deviner le goût de ces Puissances, d'après ce qu'elles ont fait, notamment, depuis le milieu de ce siècle, mais de juger plus particulièrement de ce qui leur restait à faire, ils n'ont qu'à relire la *Convention de Pilnitz*. Quant à nous, nous n'avons pas le courage de suivre ces politiques dans une étude si fastidieuse.

Ce n'est pas du tout des projets ambitieux des cours que nous parlons, mais des justes intérêts des Nations, qui soint en même-tems l'intérêt véritable des Rois qui les gouvernent.

Or, l'intérêt de l'Italie, comme son droit, veut qu'elle soit à elle-même, et qu'elle cesse enfin d'être soumise à des Nations ou à des Rois étrangers. N'est-il pas d'une injustice et d'une absurdité scandaleuse, que l'Italie soit le jouet de quelques grandes maisons régnantes de l'Europe, dont les Italiens ont autant de besoin que du grand Mogol ou de l'Empereur de la Chine ?

Nos politiques s'opposent avec tant d'acharnement à l'indépendance et à la réunion

des Peuples de l'Italie septentrionale, parce qu'ils craignent que les Italiens, ainsi réunis, ne fassent d'ici à mille ans la conquête du nord de l'Europe. Comment peuvent-ils mieux aimer que l'Empereur d'Allemagne où les Allemands y conservent au-delà de mille ans une domination absurde, appuyée sur des prétendus droits héréditaires ou sous prétexte des droits d'un Empire qui depuis long-tems n'est rien moins que Romain ?

Veulent-ils de bonne-foi que tout le monde soit vraiment à l'aise? Desirent-ils connaître ce qu'il faut faire pour atteindre un but si essentiel ? Ils ont un moyen bien facile et bien sûr. Ils n'ont qu'à consulter les rapports naturels des Nations et les démarcacations physiques tracées sur ce globe, pour que ces mêmes rapports ne fussent pas confondus dans un chaos éternel. Ils n'ont qu'à jeter un regard sur la carte géographique. Ils y verront que l'Italie, qui tient sans doute au reste de l'Europe, en est cependant séparée par une chaîne non interrompue de hautes montagnes, qui, depuis la Méditerranée vers l'Ouest, vont jusqu'à l'Adriatique, aux frontières de l'Istrie; ils ne pourront s'empêcher d'y voir une Nation tout-à-fait différente de celles qui l'entourent du côté

de l'Ouest et du Nord, et qui ne peut pas être sous la domination d'une autre.

Si les Français avaient le projet d'associer l'Italie à leur République, nos politiques crieraient au scandale. Ils nous étourdiraient par tous leurs grands mots *d'équilibre, de balance, d'usurpation, de conquête, d'injustice criante*. Il y a eu un moment qu'ils avaient l'air de le croire, et ils tremblaient de frayeur.

Qu'ils se tranquillisent, le Gouvernement français sent les véritables convenances; et c'est parce qu'il connaît mieux que ces messieurs la véritable politique, qu'il doit vouloir que l'Italie septentrionale soit indépendante.

Il doit le vouloir, parce qu'il est de la dignité et de l'intérêt de la République française, non-seulement de ne pas s'opposer au vœu solemnel des peuples dont nous parlons, mais aussi de l'appuyer de toutes ses forces et de tout son crédit, parce qu'il est enfin de sa gloire de donner à l'Europe une paix solide et durable.

Il est démontré par l'histoire de tous les tems, et par ce qui s'est passé de nos jours, que rien n'a jamais plus alimenté l'ambition des grandes cours de l'Europe, que la fai-

blesse et la nullité de tant de petites souverainetés. Ce n'est donc que par l'organisation de l'Europe en grands Etats que l'on peut tarir la source de ses dissentions, ou diminuer au moins les guerres qui la déchirent, et contre lesquelles cependant ces politiques n'ont jamais tant crié qu'à présent, c'est-à-dire, depuis que la France libre a étonné l'univers par ses victoires.

Il ne nous est pas permis dans ce moment de donner un plus grand développement à des idées qui semblent avoir quelque rapport au projet sublime et vraiment philantropique de la paix universelle. Les circonstances dans lesquelles nous écrivons sont trop pressantes, et notre écrit deviendrait un volume.

S'il n'est pas permis d'espérer de réaliser sitôt un projet si séduisant, il est certainement digne de la République française de le concevoir, comme il sera bien glorieux pour elle d'avoir préparé les élémens de son exécution. L'indépendance de l'Italie en est un, et des plus dignes de son attention et de son intérêt.

ART. IV.

Des Compensations.

Il y a long-tems que chez les peuples très-

civilisés, l'on connaît la puissance et l'empire *de la mode*. Cette puissance n'a jamais été plus forte qu'aujourd'hui, ni cet empire plus étendu. La *mode* ne s'occupait jadis que des costumes, des galanteries, de tous ces petits riens qui plaisent au beau sexe ou à l'aimable jeunesse, elle ne s'exerçoit enfin que sur des objets de plaisir ; les hommes devenus en général un peu moins frivoles et plus avancés dans les connaissances solides, il devait arriver nécessairement ce que nous voyons. L'on parlait jadis littérature, spectacles, musique, *incrédulité ;* l'on parle à présent *politique, morale, religion.* La mode s'est bientôt emparée de ces nouveaux domaines ; et il n'y a pas une seule personne de la bonne compagnie, ou qui prétend l'être, jusques aux jolies femmes, qui ne veuille le rétablissement de la religion de nos pères, avec tout son luxe, et sur-tout avec les frivolités et les abus qui s'y sont glissés, et qui ne prétende arranger les grands intérêts des Puissances de l'Europe, pour donner la paix au monde.

Mais il n'y a rien dans ce nouveau passe-tems qui ait été plus à la mode, et cette mode dure encore, que les *compensations.* Ainsi, on applaudit beaucoup aux principes

sur

sur lesquels Lord *Malmesbury* basa les négociations. La mode des compensations avait pris si fort, que l'on voulait même en donner au Roi de Sardaigne qui n'en demandait pas, et qui avait déjà signé sa paix sans cela.

La mode a pu causer, dans le système politique des Français, les plus étonnantes variations. Il n'y a pas trois ans que les Français voulaient renverser de leurs trônes tous les Rois de l'Europe, et il n'y a pas un an que les Républicains français voulaient, au contraire, que l'on conquît entièrement le *Milanais*, pour le donner en *compensation* à un Roi vaincu, et qui se trouvait très-heureux de n'avoir pas été rayé, par les bisarreries de la fortune, du catalogue des Monarques.

Nous ne prétendons pas qu'on doive mettre la maison d'Autriche en parallèle avec celle de Savoie ; mais il n'est pas démontré, pour cela, qu'il faille donner à l'Empereur des *compensations* pour les Pays-Bas et la Lombardie qu'il a perdus.

Quel titre d'abord peut avoir à des compensations une Puissance qui a été si constamment battue, qui l'a été d'une manière si étonnante par cette armée invincible d'Italie, par ce héros qui, au milieu des États

héréditaires de la maison d'Autriche, en menaçait la capitale, pendant que les braves armées de Sambre et Meuse et du Rhin passaient de nouveau ce fleuve?

Le cabinet de Vienne se flatterait-il, en recommençant la guerre, d'avoir des succès qu'il n'a point eus dans les campagnes précédentes? Se flatterait-il de reprendre par la force des armes et de conserver la Lombardie et le Mantouan?

Mais il n'est pas sûr que l'Angleterre, qui demande la paix par l'embarras de ses finances, puisse lui donner de nouveaux subsides. Mais il doit se préparer à combattre encore une fois cette invincible armée d'Italie, renforcée par les nombreuses légions des Milanais, des Vénitiens, des Modenais et de tous ces peuples qui ont recouvré leur liberté, et qui sont décidés à la défendre au prix de leur sang. Ces légions augmentent tous les jours, et le sage Buonaparte les organise et les forme à la victoire.

En recommençant la guerre, l'Empereur n'aurait-il pas à craindre que le Roi de Prusse, rapproché alors d'autant plus de la France, ne saisît cette occasion de tourner contre lui ces armées qu'il met sur le pied de guerre le plus imposant? Qui peut assurer l'Empe-

reur que la Porte n'imiterait pas l'exemple du Roi de Prusse, auprès duquel elle vient d'envoyer un Ambassadeur ?

Compte-t-il sur les ennemis que la République française peut encore avoir dans son sein ? Il y a long-tems que les Cours coalisées contre la France ont fomenté, par ce moyen, la *contre-révolution ;* séduites par cet espoir, elles lui ont fait la guerre : qu'ont-elles gagné ?

Ces ennemis intérieurs de la liberté s'aviseront-ils de tenter l'exécution de leurs projets parricides ? Que feront-ils autre chose que de rallumer de nouveau ce sublime enthousiasme des premiers beaux jours de la révolution, qui paraît avoir émigré tout entier en Italie, mais dont les élémens n'en existent pas moins en France dans toute leur force ? Ce sublime enthousiasme que le seul danger où semble se trouver la liberté, ranime déjà d'une manière bien sensible, et qui deviendrait d'autant plus redoutable aux ennemis de la France, qu'il reparaîtrait sans aucun alliage de cette affreuse tyrannie qui est beaucoup plus abhorrée par les véritables républicains que par ces aristocrates qui l'ont dans le cœur, et qui brûlent de l'exercer dans toute sa rage.

Calcule-t-il, le cabinet de Vienne, toutes les chances que lui préparerait cette ardeur patriotique qui embraserait l'Italie et la France? Connaît-il les dispositions véritables des Hongrois, dispositions que des voyageurs éclairés ont reconnues, quoique ce cabinet les nie parce qu'elles n'ont pas éclaté; ce qu'elles pourraient très-bien faire si la continuation de la guerre peut jamais introduire en Hongrie une armée *Italo-française*, et quelques corps armés de ces Polonais toujours plus indignés de l'asservissement de leur patrie?

Les choses en Europe en sont à un point que la continuation de la guerre ne peut être que très-funeste aux Cours qui s'opiniâtreraient à combattre la *liberté*. La République française ne court aucun risque; elle ne peut que gagner, par la guerre, de nouveaux amis et de puissans alliés. A mesure que de nouveaux peuples s'insurgent, c'est autant de perdu pour ses ennemis. A mesure que ces peuples embrassent la cause de la liberté, les moyens de défense augmentent. C'est dans la même proportion que la nécessité où s'est vu la France de prodiguer son or et ses soldats doit diminuer. Il est même très-probable, si la marche des choses continue, et il n'y a pas de raison pour qu'elle varie,

que la France, tout en faisant la guerre à ses ennemis extérieurs, jouisse au-dedans de tous les avantages de la paix, pendant que les Cours qui s'y refusent, poussées par de nouveaux ennemis, toucheraient peut-être à leur ruine.

Nous ne sommes donc pas si *propagandistes* que le croiraient peut-être des esprits légers, lorsque nous pensons que l'Empereur doit, pour son propre intérêt, accélérer la conclusion de la paix définitive, en renonçant entièrement à l'Italie, y compris la place et le territoire de *Mantoue*.

Faut-il cependant, pour accélérer cette paix si justement desirée, donner à l'Empereur quelque *compensation* pour le Milanais et le Mantouan? A-la-bonne-heure, si cela peut se faire d'une manière qui ne dérange les justes intérêts d'aucune nation, ne viole les droits d'aucun peuple, et soit vraiment utile à l'Empereur lui-même.

Nous pourrions observer ici que l'Empereur, qui demande des *compensations* pour les Pays-Bas et l'*Italie*, qu'il lui est impossible de reconquérir, a déjà été d'avance et grandement *compensé* par les provinces qui lui sont échues dans les différens partages de la malheureuse Pologne. Il devrait com-

mencer par se dessaisir de cette véritable usurpation, avant de mettre en avant ses prétendus titres à des compensations pour ce qu'il vient de perdre par la force des armes et par la volonté des peuples. Il est vraiment étonnant d'entendre des Monarques faire valoir de prétendus droits héréditaires sur les peuples, qui ne peuvent pas être leur propriété, et garder, en attendant, des usurpations qu'ils ont faites, sans aucune espèce de titre, sur des nations reconnues par eux-mêmes pour indépendantes. Peut-on insulter, par plus d'inconséquence, à la raison des hommes?

Voyons cependant si, pour faciliter la paix, l'on peut donner à l'Empereur quelques compensations, sans blesser les principes. Consultons d'abord pour cela les justes intérêts de la nation estimable que l'Empereur a l'honneur de gouverner. Il convient sans doute aux Autrichiens d'avoir une communication avec la mer; il est convenable aussi que cette communication soit sûre et facile. Cela entre très-bien dans la politique que nous considérons, qui veut que l'on concilie les intérêts de toutes les nations, mais qui ne souffre point qu'on fasse la cour à l'aveugle et orgueilleuse ambition des cabinets, aux

dépens de ces mêmes intérêts nationaux.

Cet avantage, qu'il est juste de procurer à l'Autriche, ne coûtera aucun sacrifice aux peuples que nous voulons lui agréger. L'*Istrie* et la *Dalmatie*, jadis sous la domination de Venise, ne sont point en Italie, et ne peuvent pas prétendre à en faire partie; elles auraient tort de demander aux Italiens de les agréger à eux, quand ceux-ci ne pourraient seconder leur vœu, sans compromettre évidemment leurs intérêts les plus chers, et peut-être leur existence politique.

Les peuples d'Istrie et de Dalmatie, ne pouvant pas faire partie de la République italienne, ne perdront rien, si de sujets qu'ils étaient de l'aristocratie vénitienne, ils deviennent sujets de l'Empereur. Nous conviendrons même qu'ils seront beaucoup plus heureux sous la domination de ce Prince, qu'ils ne l'étaient sous la tyrannie de l'oligarchie vénitienne.

Ces provinces d'ailleurs sont trop petites pour qu'elles puissent se flatter de former un Etat indépendant. En supposant même qu'elles fussent déclarées indépendantes, il est clair que cet avantage ne serait qu'apparent, d'autant plus qu'elles se trouvent sur les frontières

des Etats du Grand-Seigneur. Elles seraient donc nécessairement influencées, et gouvernées au fond par les grandes Puissances qui l'avoisinent; elles se verraient entraînées dans des guerres continuelles, et finiraient, tôt ou tard, par être dévorées, après avoir éprouvé une infinité de désastres.

N'est-il donc pas évident qu'il vaut beaucoup mieux que ces peuples soient agrégés dès aujourd'hui, et d'une manière paisible, à celle de ses nations avec laquelle ils ont le plus de rapports. Ils deviendraient les frères des braves et bons Allemands, et feraient ainsi partie d'une Nation illustre. On ne peut même douter que, dans les circonstances actuelles, ce ne soit là le vœu présumé des peuples dont il s'agit.

Nous avons déjà observé que ce n'est que dans les grandes associations civiles que les peuples trouvent leur bonheur. Nous avons remarqué, que l'Europe ne jouira d'une paix véritable, que lorsqu'elle aura le bonheur d'être organisée en grands Etats. Ainsi, il est de l'intérêt de l'Europe que l'*Istrie* et la *Dalmatie* soient incorporées à l'Autriche, plutôt que de former des petits Etats isolés.

Voilà où l'on peut prendre des compensations pour l'Empereur; voilà celles qu'on

peut lui donner sans blesser les principes ; et en conciliant les justes intérêts de tous, pendant que ces principes seraient évidemment violés, ces intérêts étrangement compromis, si l'Empereur conservait encore en Italie un seul pouce de terrein.

Nous soumettons nos observations au public et au Gouvernement Français. Il est possible, sans doute, que nous soyons dans l'erreur. En ce cas, nous souhaitons sincèrement d'être détrompés. Mais nous nous flattons que les hommes de bon-sens et de bonne-foi nous rendront la justice de croire à la pureté de nos intentions.

FIN.